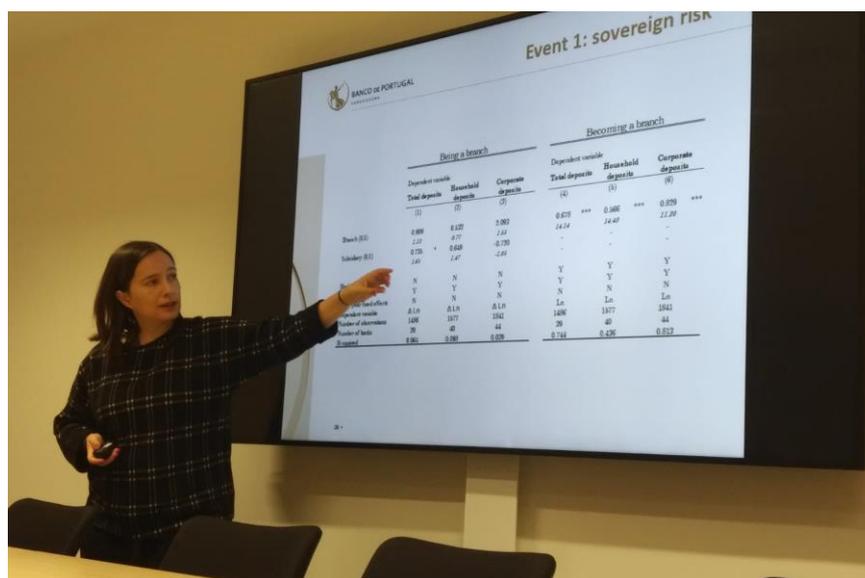


# Séminaire Chaire ACPR : La crédibilité de l'assurance des dépôts bancaires



Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur le risque systémique, l'ACPR a reçu, le 6 novembre 2019, Diana Bonfim (Banco de Portugal), venue présenter ses travaux sur l'impact de la crédibilité de l'assurance des dépôts bancaires.

Le papier étudie deux évènements ayant eu lieu durant la crise souveraine de la zone euro pour évaluer les effets de la perte de confiance des déposants envers l'assurance des dépôts au Portugal.

Le premier évènement, constitué par la conversion du statut juridique des filiales de banques étrangères en succursales, fournit une expérience naturelle pour déterminer l'impact du passage de la couverture des dépôts dans le pays d'accueil (le Portugal) à une couverture des dépôts dans le pays d'origine. Les résultats indiquent une augmentation des dépôts dans les succursales nouvellement converties, reflétant le risque souverain plus faible du pays d'origine.

Le second évènement, associé aux conditions de mise en œuvre du plan de sauvetage financier de Chypre en 2013, permet de mesurer l'effet d'une hausse de l'incertitude concernant l'assurance des dépôts sur le comportement des déposants. La version initiale du plan prévoyait en effet une décote sur tous les dépôts bancaires à Chypre, y compris sur les dépôts inférieurs à 100 000 euros, théoriquement assurés à 100%. Malgré une révision de cette décision quelques jours plus tard, cet évènement inattendu a entraîné une incertitude sur la crédibilité de l'assurance des dépôts de façon

générale. Les résultats confirment une réaction importante des ménages portugais, en dépit de l'absence de liens avec la situation chypriote. De même, les effets sur les dépôts varient selon la solidité de la banque : les banques les mieux capitalisées et les plus profitables ont attiré plus de dépôts.

Les questions de l'auditoire ont porté notamment sur la capacité des ménages à apprécier la solidité de leur banque et donc à gérer leurs dépôts sur la base de l'information disponible. L'audience a également suggéré la prise en compte de la saisonnalité des dépôts ainsi que la distinction des dépôts selon le pays d'origine de la banque et selon la taille des entreprises pour les dépôts autres que ceux des ménages.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu, en principe, tous les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois et sont ouverts aussi bien au personnel de la Banque de France et de l'ACPR qu'à des participants extérieurs. Pour notre prochain séminaire (**mercredi 4 décembre à 10h**), nous accueillerons **Gary Gorton (Yale School of Management)** qui présentera ses travaux en cours sur le contenu informationnel sur les marchés d'actions et les marchés du crédit.